

L'ajournement

Encore une fois, la Commission McDonald a dû demander la prolongation de son mandat. De toute évidence, c'est devenu une institution. Je ne comprends pas pourquoi il m'est impossible d'obtenir à titre de député les réponses aux questions que j'ai fait inscrire au *Feuilleton* à cet égard et sur lesquelles je reviendrai une autre fois. Ce qui me préoccupe cependant, c'est le sentiment que la Commission McDonald et le solliciteur général n'essaient peut-être pas d'obtenir tous les renseignements auxquels ils sont censés avoir accès.

Les révélations faites récemment au Royaume-Uni indiquent que le gouvernement britannique a commencé à démanteler dans une certaine mesure le réseau de vieux copains qui remonte à l'époque de Philby, Blake, Burgess, McLean et May et qui comprenait aussi Blunt, d'après des révélations plus récentes, et peut-être sir Roger Hollis à propos de qui ont a fait récemment certaines allégations qui, si je ne m'abuse, ne peuvent être ni prouvées ni réfutées.

Je voudrais demander ce soir au solliciteur général s'il n'a pas jugé, après coup, tout comme le service de sécurité de la Grande-Bretagne, qu'apparemment, il n'aurait pas été des plus avisés de confier à sir Roger Hollis le soin d'interviewer M. Igor Gouzenko, ou encore de lui demander de rendre compte de sa mission, et que de la part des services de sécurité, ce n'était probablement pas l'initiative la plus brillante—et, en fait, je dis cela aussi pour les services de sécurité du Royaume-Uni et des États-Unis—que de confier à Jim Bennett le soin d'interviewer John Watkins, lequel est malheureusement décédé à la suite d'une crise cardiaque pendant l'entrevue. En fait, je profite de l'occasion pour dire ceci: au sujet de la question que j'ai posée sur l'opération particulière dirigée contre la République populaire de Chine, opération tout à fait indiquée dans les circonstances et que je ne condamne que pour son absurdité et la maladresse dont on a fait alors preuve en la menant, je suppose qu'aujourd'hui, la République populaire de Chine ne s'inquiète probablement pas autant du fait que la CIA, qui a participé à l'opération, ait accès à ces renseignements, grâce aux bons offices du service de sécurité, autant que nous nous préoccupons du fait que nos services de sécurité obtiennent ces mêmes renseignements.

● (2215)

Je suppose, d'après ce qui se produit en ce moment en Grande-Bretagne et comme nous ne nous sommes même pas penchés sur notre réseau de vieux copains, que probablement les renseignements qu'obtient la CIA sont au moins sacrosaints, tandis que les renseignements qu'obtiennent les services de sécurité vont directement au KGB. Nous n'en savons rien, mais je parie que la CIA et les Chinois ont déjà leurs propres idées là-dessus.

J'espère maintenant que le solliciteur général (M. Kaplan) va bien vouloir nous communiquer certains renseignements. L'ancien solliciteur général a fait certains efforts pour aller au fond de l'affaire Taschereau. Sans aucun doute, on peut trouver dans les archives du service de sécurité des facsimilés ou des explications sur ces documents dont le solliciteur général actuel, depuis le temps qu'il détient son portefeuille, ce qui est passablement plus long que dans le cas de son prédécesseur, prétend toujours ne rien savoir. Cela me paraît des plus étranges, et il aurait lieu de s'expliquer sur certaines choses. J'ai déjà fait allusion dans le passé à certaines tactiques employées, comme par exemple la lecture clandestine du courrier et le recours inopportun aux agents du service de sécurité

de la GRC pour obtenir des renseignements d'ordre fiscal. C'est un fait établi également et j'ignore si cela a été inscrit au hansard, que les téléphones des principaux représentants des peuples autochtones établis à Ottawa étaient aussi branchés sur des tables d'écoute. Il me semble que l'on n'a pas mentionné ce fait. Ce n'est pas la seule chose qui me dérange à propos de la Commission McDonald et de sa prétendue soif d'informations. Une affaire qui me préoccupe, et sur laquelle j'ai l'intention de m'étendre, c'est celle du caporal James Wood qui fut l'un des principaux acteurs du stratagème mis en place par un ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour expulser de façon retentissante 11 diplomates soviétiques, sans parler de deux autres qui n'ont plus eu le droit de revenir au Canada. Le caporal en question a été traité d'une façon absolument inqualifiable. Au lieu de le faire compagnon de l'Ordre du Mérite du Canada comme il le méritait, le gouvernement a failli à presque toutes les promesses qu'il lui avait faites. C'est une véritable tragédie. J'ai ici sous les yeux une lettre que la Commission McDonald lui avait adressée pour lui signaler qu'elle ne souhaitait pas qu'il témoigne, bien qu'il eût proposé de le faire et que les renseignements qu'il possédait eussent été très intéressants. La raison pour laquelle on ne lui a pas permis de témoigner, madame le Président, c'est qu'il voulait que son avocat fût présent. Quand son avocat fût sur les lieux, tout d'une coup, bien qu'il ait été assigné à comparaître, on n'a plus en besoin du témoignage du caporal. J'ai l'intention de revenir plus en détail sur ce point tout à l'heure.

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je voudrais répondre à quelque-uns des points abordés par mon honorable ami, le député de Central Nova (M. MacKay). Je sais d'avance qu'il va juger mes réponses insuffisantes et je le regrette. Il sait très bien toutefois les raisons pour lesquelles les solliciteurs généraux ne peuvent parler aussi librement qu'ils le voudraient sur les sujets qu'il a mentionnés. J'ai d'ailleurs l'intention de respecter une pratique bien établie que respectait également le gouvernement dont il faisait partie.

Le député prétend que mon prédécesseur au sein du gouvernement conservateur était plus loquace ou comptait l'être. C'est de la pure théorie car dans la pratique, il ne l'était pas, et les réponses qu'il a fournies à la Chambre ressemblent beaucoup au style des réponses que je vais faire. L'autre raison pour laquelle je fournirai des réponses plus laconiques, c'est qu'une bonne partie des affirmations du député sont absolument sans fondement. Il se peut qu'il croie que ses affirmations sont vraies et je ne prétends pas qu'il avance des faits dont il sait pertinemment qu'ils sont faux. Pour ma part, je sais qu'ils sont faux, mais je ne peux dire lesquels sont fondés et lesquels ne le sont pas, car dans ce cas, les activités des services de sécurité seraient connues du grand public et la protection de la sécurité nationale en serait diminuée d'autant. Si je confirmais que certains individus font—ou ne font pas—l'objet d'une surveillance, de telles réponses pourraient, au fil du temps, fournir des renseignements nuisibles ou bien ceux qui cherchent à porter atteinte à la sûreté de l'État auraient ainsi des indications sur les activités de nos services de sécurité. C'est pourquoi je n'ai pas l'intention de fournir de tels renseignements.

● (2220)

Cependant, j'aimerais prendre le temps qui me reste pour parler un peu plus longuement des documents Taschereau. Le